

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **10 (1930)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel

de la

Chambre de Commerce suisse en France

61, Avenue Victor-Emmanuel III

Janvier 1930

Paris VIII°

N° 1

TÉLÉPHONE

Elysées 54-94

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE

Commersuis-Paris 45

La Revue économique franco-suisse
fait suite au Bulletin mensuel
de la Chambre de Commerce suisse
en France

Le numéro : 3 fr.

Un an : fr. 30

(argent français)

CHÈQUES POSTAUX
Paris 32-44

A nos lecteurs

DÉSORMAIS, le *Bulletin de la Chambre de Commerce Suisse* en France paraîtra sous le titre de « *Revue Economique Franco-Suisse* » organe mensuel officiel de la Chambre de Commerce Suisse en France. Nous ne doutons pas que nos lecteurs n'approuvent ce changement. Nous leur devons, en tout cas, de leur exposer les raisons qui nous y ont décidé.

Beaucoup de gens s'imaginent — à tort ou à raison — qu'un *bulletin* périodiquement édité par une Chambre de Commerce, un Syndicat professionnel ou un groupement quelconque, ne s'adresse qu'aux membres de l'Association qui le publie et ne saurait intéresser un cercle de lecteurs plus étendu.

Cette croyance est, sans doute, justifiée dans un grand nombre de cas, mais elle ne l'est pas toujours et, pour ce qui regarde le *Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce Suisse en France*, ses lecteurs habituels seront certainement les premiers à nous rendre cette justice que si notre préoccupation dominante a toujours été de le rendre utile aux membres de notre association, nous nous sommes constamment donné pour tâche d'y rassembler les faits, les chiffres et les nouvelles qui nous paraissaient de nature à intéresser — en France aussi bien qu'en Suisse — tous ceux qui peuvent avoir intérêt à être rapidement renseignés sur l'activité

économique de l'un et de l'autre pays et, plus particulièrement, sur le mouvement de leurs échanges commerciaux ou leurs relations dans les domaines les plus divers.

Mais la remarque nous a été faite, bien souvent, qu'en raison du sens étroit qu'on lui prête trop volontiers, le mot « *Bulletin* », s'il n'entrave pas complètement la diffusion d'une publication d'intérêt général, la gêne manifestement. Fréquemment, en effet, nous avons eu l'occasion d'apprendre que c'est après avoir mis la main, tout à fait par hasard, sur un numéro de notre *Bulletin mensuel*, qu'un lecteur fortuit est devenu un lecteur régulier. Fréquemment, des amis nouveaux nous ont ainsi révélé que sans le secours du hasard, ils continueraient à ignorer que notre publication contient autre chose que des résumés de lois, des relevés de tarifs ou les comptes rendus de l'activité intérieure d'une Chambre de Commerce.

Ce sont donc ces remarques répétées, de lecteurs nouveaux, qui nous ont amenés à penser que le titre de *Revue Economique Franco-Suisse*, reflétant plus fidèlement le programme de notre publication, lui conviendrait mieux que le titre banal et insuffisant de « *Bulletin mensuel* ».

Malgré son nouveau nom, nos lecteurs reconnaîtront leur ancien bulletin. Le titre seul a changé, mais nous n'en resterons pas là. Peu